

GARANTIE SUPPLÉMENTAIRE

NOKIAN eNTYRE 2.0



MODALITÉS

En plus de la Garantie Limitée relative à la bande de roulement, Nokian Tyres offre une garantie supplémentaire à l'achat d'un jeu de quatre (4) pneus Nokian eNTYRE 2.0.

POUR LE ENTYRE 2.0 DONT LES COTES UTQG SONT DE 720/A/A :

Si les quatre pneus Nokian eNTYRE 2.0 devaient s'user uniformément jusqu'à une profondeur de semelle de 2/32e de pouce ou 1,6 mm (jusqu'aux indicateurs d'usure) pendant la première moitié de la période de Garantie Limitée de la bande de roulement (jusqu'à 65 000 kms), Nokian Tyres remplacera les quatre pneus sans aucuns frais.

Si les quatre pneus Nokian eNTYRE 2.0 devaient s'user uniformément jusqu'à une profondeur de semelle de 2/32e de pouce ou 1,6 mm (jusqu'aux indicateurs d'usure) pendant la seconde moitié de la période de Garantie Limitée de la bande de roulement (jusqu'à 130 000 kms), le crédit de garantie sera calculé au prorata de la distance parcourue. Le calcul de ce prorata sera établi selon le nombre de kilomètres parcourus au-delà des premiers 65 000 kilomètres. Donc, les premiers 65 000 kms d'usure ne seront pas retenus dans le calcul du coût de remplacement.

POUR LE ENTYRE 2.0 DONT LES COTES UTQG SONT DE 580/A/A :

Cette Garantie Supplémentaire s'appliquera également pour les dimensions qui ont une Garantie Limitée de la bande de roulement de 100 000 kms, dont les cotes UTQG sont de 580/A/A :

205/50R17	215/45R17	235/50R18	245/45R18
215/50R17	225/45R17	225/45R18	225/40R18
225/50R17	235/45R17	235/45R18	245/40R18

Si les quatre pneus Nokian eNTYRE 2.0 devaient s'user uniformément jusqu'à une profondeur de semelle de 2/32e de pouce ou 1,6 mm (jusqu'aux indicateurs d'usure) pendant la première moitié de la période de Garantie Limitée de la bande de roulement (jusqu'à 50 000 kms), Nokian Tyres remplacera les quatre pneus sans aucuns frais.

Si les quatre pneus Nokian eNTYRE 2.0 devaient s'user uniformément jusqu'à une profondeur de semelle de 2/32e de pouce ou 1,6 mm (jusqu'aux indicateurs d'usure) pendant la seconde moitié de la période de Garantie Limitée de la bande de roulement (jusqu'à 100 000 kms), le crédit de garantie sera calculé au prorata de la distance parcourue. Le calcul de ce pro rata sera établi selon le nombre de kilomètres parcourus au-delà des premiers 50 000 kilomètres. Donc, les premiers 50 000 kms d'usure ne seront pas retenus dans le calcul du coût de remplacement.

Prière de consulter les tableaux ci-après afin d'établir le pourcentage du coût de remplacement pour le client, en fonction des intervalles spécifiés.

Kilomètres parcourus	Coût pour le consommateur	Kilomètres parcourus	Coût pour le consommateur
5 000	0%	70 000	7,7 %
10 000	0%	75 000	15,4 %
15 000	0%	80 000	23,1 %
20 000	0%	85 000	30,8 %
25 000	0%	90 000	38,5 %
30 000	0%	95 000	46,2 %
35 000	0%	100 000	53,8 %
40 000	0%	105 000	61,5 %
45 000	0%	110 000	69,2 %
50 000	0%	115 000	76,9 %
55 000	0%	120 000	84,6 %
60 000	0%	125 000	92,3 %
65 000	0%	130 000	100%

Kilomètres parcourus	Coût pour le consommateur	Kilomètres parcourus	Coût pour le consommateur
5 000	0%	55 000	10%
10 000	0%	60 000	20%
15 000	0%	65 000	30%
20 000	0%	70 000	40%
25 000	0%	75 000	50%
30 000	0%	80 000	60%
35 000	0%	85 000	70%
40 000	0%	90 000	80%
45 000	0%	95 000	90%
50 000	0%	100 000	100%



EXCEPTIONS

LES EXCEPTIONS QUANT À L'APPLICATION DE CETTE GARANTIE ET LES OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE, DÉJÀ ÉNUMÉRÉES DANS LA GARANTIE LIMITÉE, DEMEURENT EN VIGUEUR ÉGALEMENT DANS L'APPLICATION DE CETTE GARANTIE SUPPLÉMENTAIRE.

- Limite d'un (1) jeu de pneus pouvant être remplacés en fonction de la Garantie Supplémentaire.
Les pneus de remplacement utilisés lors de l'application de la Garantie Supplémentaire ne seront pas sujets à cette même Garantie Supplémentaire une seconde fois. Cependant, la Garantie Limitée de la bande de roulement de Nokian Tyres demeurera en vigueur.
- Cette Garantie Supplémentaire s'applique à l'acheteur original d'un jeu de quatre (4) pneus de tourisme Nokian Tyres éligibles.
- Un jeu comprend quatre (4) pneus.
- Les quatre pneus doivent être achetés le même jour, montés sur le véhicule stipulé sur la facture et doivent être retournés chez le détaillant participant où ils ont été achetés. Des preuves des permutations effectuées pourront être requises sur demande, si les pneus entre les essieux avant et derrière au plus que 2/32" de différence.
- L'usure doit être uniforme, tel que spécifié, sur les quatre pneus. Cette garantie ne s'appliquera pas à des pneus usés inégalement, tel que mentionné dans la Garantie Limitée ou pour une usure se produisant sur moins de pneus que le jeu complet de quatre (4).
- Cette garantie est offerte à l'acheteur original des pneus et n'est pas transférable.
- Des frais excédentaires, incluant mais non seulement limités au montage et à l'équilibrage, ainsi que les taxes applicables ne sont pas inclus.
- Les achats en ligne, effectués via des sites internet, ne sont pas éligibles.
- Les utilisations commerciales, hors-route ou en sport motorisé, les dépassements de charge, toute utilisation non conventionnelle, les dommages causés par des hasards de route ou autres types d'abus, sont des causes d'exclusion.

CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS AUX PNEUS :

- Utilisés sur une base commerciale, incluant mais non limité à : service de police, de taxi, les comptes nationaux et gouvernementaux et les ventes par contrat.
- Fournis en monte d'origine sur un véhicule
- Montés sur un véhicule différent que celui sur lequel ils ont été montés lors de l'achat.
- Dont la bande de roulement a été modifiée depuis sa sortie de l'usine, de toute manière sans être limitée à la lamellisation, le rainurage, le laminage ou l'application de toute substance sur la bande de roulement.